



Conseil National de Transition

**COMITE EXECUTIF DES ACTIVITES DE
L'UNION INTERPARLEMENTAIRE**
SECRETARIAT ADMINISTRATIF



Union Interparlementaire

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MAHAMAT SALEH
MAKKI**
**PREMIER VICE-PRESIDENT DU CNT SUR LE DEBAT
GENERAL**
**A L'OCCASION DE LA 147^{ème} ASSEMBLEE DE L'UNION
INTERPARLEMENTAIRE**

LUANDA-ANGOLA du 23 au 27 octobre 2023

Monsieur le Président de l'UIP ;

Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale de l'Angola

Mesdames et Messieurs les Parlementaires ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs.

C'est avec grand honneur que je prends la parole pour partager avec vous, notre réflexion et notre engagement à l'action parlementaire pour la paix, la justice et des institutions efficaces (ODD 16) qui font partie de la mission principale de chaque parlement. La délégation qui m'accompagne et moi-même sommes particulièrement honorés et comblés par notre présence ici en Angola, terre africaine de paix, de fraternité et de solidarité pour participer à cette 147^{ème} Assemblée de l'UIP. Comme vous le savez déjà, les principales missions des parlements notamment (vote de lois et de budget, représentation du peuple, contrôle de l'action du gouvernement et évaluation des politiques publiques) en font les garants de l'Etat de droit, de la citoyenneté, des droits de l'Homme et de la justice. Ils ont donc à cet effet, un rôle important à jouer afin d'aider les populations à devenir plus juste et plus pacifiques.

En effet, la confiance des citoyens conduit à un plus grand respect d'un large éventail de politiques publiques telles que les mesures de santé publique, les réglementations et l'amélioration du système fiscal et d'autre mesures de lutte contre les inondations, la sécheresse, consécutives aux changements climatiques. Elle favorise également la

participation politique, renforce la cohésion sociale et consolide la légitimité institutionnelle. A plus long terme, la confiance est nécessaire pour aider le gouvernement à relever les défis sociétaux tels que le changement climatique et l'évolution des marchés du travail.

Pour renforcer la confiance entre les citoyens et les institutions publiques, les citoyens doivent, tout au long du processus de gouvernance, en voir la preuve dans la rhétorique, les actions entreprises et, surtout, l'impact sur leur vie quotidienne.

L'ouverture et la transparence aideront à accroître la compréhension, à démontrer la responsabilité, à prévenir et à dénoncer les actes répréhensibles et fournir des preuves de fiabilité pour aider à gagner la confiance.

Mon Pays le Tchad, à travers son programme « la vision 2030, le Tchad que nous voulons » a fait mention du maintien de la paix dans l'axe 1 intitulé *Renforcement de l'unité nationale* : En cette matière, il convient de se focaliser principalement sur la lutte contre la fracture sociale et l'aplanissement de toutes les formes de divergences pouvant entraîner la fragilisation de l'unité nationale dans un contexte qui serait dommageable à la démocratie. A cette fin, la diversité ethnique et religieuse, la dimension culturelle et politique ainsi que les engagements internationaux du Tchad seront mis à profit. A long terme, il s'agira de bâtir une nation unie et créative, jouissant d'une équité sociale.

Le chemin démocratique parcouru par notre pays en cette phase de transition sous la conduite de Son Excellence MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, Président de Transition, Chef de l'Etat, nous a permis d'asseoir des bases solides garantissant la continuité de l'État, la paix, la quiétude, la sécurité des populations, préserver l'intégrité territoriale de notre pays et sauvegarder sa souveraineté internationale. C'est qui a permis l'organisation d'un Dialogue National Inclusif et Souverain précédé par un pré dialogue qui a conduit à la signature d'un accord de paix à Doha au Qatar avec les groupes politico-militaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'ODD 16, thème principal de notre débat au cours de cette 147^{ème} Assemblée, le Tchad a élaboré plusieurs stratégies notamment :

- Le Plan National de développement (PND)
- La stratégie nationale de lutte contre la pauvreté ;
- La stratégie nationale de protection sociale ;
- La Politique Nationale du genre au Tchad ;
- La mise en place des institutions nationales des droits de l'homme ;
- La création d'une commission permanente chargée de suivi de mise en œuvre des ODD au sein du parlement ;
- La création d'un Comité d'évaluation des politiques publiques.

Pour rendre nos institutions plus efficaces, nous devons notamment

- Renforcer les capacités de nos parlements,
- Faire de programmation avec des objectifs à court, moyen et à long terme et les activités correspondantes.
- Inclure les compétences techniques et fonctionnelles.
- Envisager une combinaison d'outils ou d'activités de développement des capacités.
- Capitaliser sur les opportunités existantes.

La compétence est une condition nécessaire pour cultiver une confiance durable à travers une transformation qui va au-delà des simples actes réalisés pour changer les mentalités et les attitudes.

Distingués Invités ;

Mesdames et Messieurs.

L'état de droit qu'incarne nos parlements est indissociable des droits de l'homme et de la démocratie et doit protéger l'individu contre l'arbitraire et des atteintes excessives à ses libertés, tout en lui garantissant la dignité humaine nécessaire à son existence

C'est ainsi que dans la « vision 2030, le Tchad que nous voulons » en son axe portant sur le *Renforcement de la bonne gouvernance et l'Etat de droit*, l'accent a été mis sur l'application des principes de bonne gouvernance à tous les niveaux de l'administration publique. De même, l'évaluation des politiques publiques et la redevabilité dans tous les

secteurs publics ont été institutionnalisées et ont permis d'améliorer la gestion des finances publiques.

Une bonne gouvernance peut assurer une paix durable en s'attachant à régler les causes profondes de conflits et en veillant à ce que tous les citoyens se sentent équitablement représentés dans leurs besoins ou dans leurs intérêts. Si les facteurs sous-jacents qui constituent une menace à la paix ne sont pas traités, les tensions risquent de continuer à s'accroître, même si des progrès sont réalisés.

Je vous remercie de votre aimable attention